



JOURN@L FOOT

N°401 DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018

LA SEMAINE EN BREF...

NOS MEILLEURS VOEUX

Denis Allard, Président du District de Football Haute Savoie - Pays de Gex, les membres du Comité de Direction et des Commissions ainsi que tous ses collaborateurs vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2019 !

FERMETURE HIVERNALE DU DISTRICT

Le District fermera ses portes le vendredi 21 décembre 2018 à 12h00 et réouvrira le mercredi 2 janvier 2019 à 8h00.

COMPTE RENDU AG

Le Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 30 novembre dernier est disponible sur le site rubrique «documents».

INTERVENTION DIÉTÉTIENNE

La Commission Prévention de la Ligue propose l'intervention d'une diététicienne auprès des clubs, l'intervention est gratuite il suffit de retourner le [formulaire](#) via stagiairedietetique@laurafoot.fff.fr.

SOMMAIRE

SÉCRÉT. GÉNÉRAL P.1-3

RÈGLEMENTS P3-4

DISCIPLINE P5-7

SPORTIVE P7-8

FORMATION P9

COUPES P9-10

TECHNIQUE P10-11

FÉMININES P11-13

FUTSAL P14



NOTE AUX TRÉSORIERES

Liste des clubs non à jour du règlement de leur facture :

BONNEVILLE CA – CONCORDIA BELLEGARDE – GPT AVANT PAYS SAVOYARD - GPT PAYS MT
BLANC - GREMIO FUTSAL - ODYSSEE FUTSAL – RAQUETTE FC – SEYNOD FUTSAL - VALSERINE
- COUSSINETS MAHLE – MASQUES

DATES À RETENIR

- Samedi 27 Avril 2019 : Journée des Bénévoles
- Samedi 25 Mai 2019 : Journée Nationale des U7
- Week-end 15 et 16 Juin 2019 : Finales des Coupes du District à Cruseilles
- Vendredi 21 Juin 2019 : AG été du District à Margencel
- Vendredi 5 Juillet 2019 : Soirée des Récompenses à Gaillard

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous incitons les clubs à respecter ces quelques recommandations :

U7 - U9 :

- Pas de classements
- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Faire attention au temps d'attente.

U11 :

- Pas de matchs éliminatoires.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.
- Organisation des phases par poules.
- Faire attention au temps d'attente.

U13 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de matchs.

U15 - U17 - U19 :

- Faire attention au temps de récupération entre les matchs.



TOURNOIS FUTSAL :

- Faire attention au temps d'attente.
- Il est déconseillé d'inscrire plus de 16 équipes par gymnase car le temps d'attente serait trop long.
- Il ne doit pas comporter de matchs éliminatoires (U7 - U9 - U11)
- Toutes les équipes doivent réaliser le même nombre de match (U7 - U9 - U11 - U13)
- Aucun classement ne doit être réalisé (U7 - U9)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaire divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

GROUPEMENT JEUNES ANTHY MARGENCEL :

Tournoi U7 le 1^{er} mai 2019 (**Avis favorable du District**)

A.S. ST GENIS FERNEY CROZET :

Tournois U11/U13 le 26 janvier 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournoi U15 le 3 février 2019 (**Avis favorable du District**)

FC LEMAN PRESQU'ILE :

Tournois U9/U11 le 1^{er} juin et le 2 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournoi U13 le 8 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

CS VEIGY FONCENEX :

Tournoi U9 le 15 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

Tournois U11/U13 le 16 juin 2019 (**Avis favorable du District**)

CORRESPONDANCE

DIVERS : FC Combloux (Chgt de coordonnées)

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements : Epagny – Divonne – Viuz - Argonay

Jux

Commission de Discipline : FC Chéran – US Semnoz Vieugy – ETS Fillinges – US Pringy – US Annemasse
NDI Koungou – Bouaicha – Fournier – Teixeira – Altunok – Yigit – Qérart – Mesrari – Masse – Luiggi - Cros

Commission des Jeunes : GJ Anthy Margencel - Semine F.C. – Chavanod – Gpt Club des Usses – FC
Leman Presqu'île

Commission Sportive : US Divonnaise – FC Leman Presqu'île – ETS St Jeoire La Tour – Mairie de Margencel
- Grange

Commission Féminine : FC Cluses

Commission des Arbitres : Wilde – Andre - Jorge Palos

Commission Technique : FC Cluses



Commission Futsal : AS St Genis Ferney Crozet

Commission du Statut de l'Arbitrage : Wilde - Jorge Palos

Commission du Statut des Educateurs : Burdignat

Trésorier : Le Passage Events

Commission d'Appel : Bitoum

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Le 17 décembre 2018

Présidents : Mr Pierre BERNARD et Mr Philippe CHEVRIER

Secrétaire : Mr. Jacques LAGRANGE

Réunion du 17/12/2018

Publiée le 20/12/2018

DÉCISIONS

MATCH n° 21144234

**DOSSIER N° 401/27 : CLUSES SCIONZIER FC 3 – BEAUMONT COLLONGES FC 2 – COUPE U15
2eme Niveau du 16/12/2018**

INSTRUCTION :

Au fond :

La réserve d'avant match formulée par le club de CLUSES SCIONZIER FC concernant le fait que « un ou plusieurs joueurs de l'équipe visiteuse peuvent avoir joué dans leur équipe supérieure lors du dernier match de celle-ci, cette dernière ne jouent pas ce WE » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

De l'instruction de la réserve, il apparait que les joueurs :

VERU Julien, licence n° 2546326540

BOUILLONNEC Roman, licence n° 2546841087

VERU Mathias, licence n° 2546326523

ASMAR KRISTIANSEN Julien, licence n° 2546722215

Ont participé à la rencontre objet du litige alors qu'ils sont entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure U15 du club de BEAUMONT COLLONGES soit la rencontre SAINT GENIS FERNEY CROZET 2 / BEAUMONT COLLONGES FC 1 du 02/12/2018

Ce qui n'est pas conforme à l'article 11.2 des RG du District.



Décisions :

La Commission des Règlements donne match perdu à l'équipe de BEAUMONT COLLONGES FC 2 pour en reporter le gain à l'équipe de CLUSES SCIONZIER FC 3 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH n° 20641740

DOSSIER N° 401/28 : ARGONAY 1 – VALLEIRY 1 – SENIORS D2 POULE B du 25/11/2018

INSTRUCTION :**Au fond :**

La réserve d'après match formulée par le club d'ARGONAY concernant le fait que « le joueur MATHIEU Guillaume de Valleiry a écopé d'un carton noir le 11/11/2018 et qu'il était suspendu à titre conservatoire » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 187-1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

La mise en cause de la qualification et/ou participation exclusivement des joueurs peut, même s'il n'a pas été formulée de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation formulée, uniquement par les clubs participants à la rencontre, dans les conditions de forme, de délai et de droits fixés, pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 186-1 des RG FFF.

Soit article 186-1 RG FFF « les réserves sont confirmées dans les 48h ouvrables suivant le match par courrier électronique envoyée d'une adresse officielle ou sinon déclarée sur Foot Clubs, du club intéressé à l'organisme responsable de la compétition concernée »

Ce qui n'est pas le cas de l'espèce.

A titre subsidiaire, le joueur de VALLEIRY, MATHIEU Guillaume n'a pas écopé d'un carton rouge lors de cette rencontre, il a fait l'objet d'un rapport d'après match, dès lors, la sanction de la suspension automatique lors de la prochaine rencontre officielle n'a ici pas lieu d'être.

De plus, ce joueur a été mis sous statut « en attente de décision » par la Commission de Discipline et ce sans suspension à titre conservatoire, de ce fait, il ne commencera à éventuellement purger une sanction que lorsque la Commission de Discipline aura pris ou pas une sanction à son égard.

Décisions :

La Commission des Règlements valide le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).



COMMISSION DE DISCIPLINE

Réunion du lundi 17 décembre 2018

Présidence : Pierre BERNARD.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Eric NICOLLAUD, Jean-Denis ROUX, Alain ROSSET, David COSTA.

Publié le jeudi 20 décembre 2018

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDES DE RAPPORTS

FUTSAL GREMIO :

Match n°21020632 du 01/12/2018 – Séniors Futsal – Poule O

FUTSAL GREMIO – FUTSAL LAC D'ANNECY 2

Demande de rapport au dirigeant de la rencontre, Monsieur DRAI Yannick sur son comportement envers l'arbitre durant la rencontre, et ce, pour le samedi 12/01/2019, dernier délai.

ANNEMASSE GAILLARD :

Match n°21107838 du 24/11/2018 – U17 – D2 – Poule B

ANNEMASSE GAILLARD 2 – CS2A

Demande de rapport à l'arbitre de la rencontre, Monsieur BARAT Hugo suite aux incidents d'après match, et ce, pour le samedi 12/01/2019, dernier délai.

BONNEVILLE :

Match n°20641876 du 09/12/2018 – Séniors – D3 – Poule A

SCIEZ 1 - BONNEVILLE 1

Demande de rapport au joueur GHAZOUANI Majed sur les propos tenus pendant et après la rencontre à l'arbitre, et ce, pour le samedi 12/01/2019, dernier délai.

DOSSIER REMIS À L'INSTRUCTION

Dossier n°29 – 401/53797-1 :

Match n° 21107891 du 08/12/2018 – U17 – D2 – Poule C

FOOT SUD 74 – GFA 74 2

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier n° 22 – 397/50201-1 :

Match n°20641726 du 11/11/2018 – Seniors D2 – Poule B

C.S. LA BALME DE SILLINGY – CRAN OLYMPIQUE

Sont convoqués le lundi 14/01/2019 à 18hrs30.

L'arbitre :

TEIXEIRA MONTEIRO Pedro

Les arbitres assistant

RKIBI Younes

PASINI Michel

Pour C.S. LA BALME DE SILLINGY :

Le président ou son représentant

BRUN Lionel, délégué

RITTAUD David, éducateur

BASTARD Pascal, dirigeant

DELOZANNE Jérôme, capitaine

Pour U.S. CRAN OLYMPIQUE :

Le président ou son représentant

RYASCOFF David, éducateur

NESSAIBIA Oihid, dirigeant

SARTEUR Ael, capitaine

Dossier n° 27 – 400/50683-1 :

Match n°20642672 du 02/12/2018 – Seniors D4 – Poule D

A.S. EVIRES – A.S. NEYDENS

Sont convoqués le lundi 14/01/2019 à 19hrs30.

L'arbitre :

LUIGGI Guillaume



Pour A.S. EVIRES :

Le président ou son représentant
ANDREOLI Didier, arbitre assistant
DEHAINE Gauthier, délégué
TISSOT Michaël, éducateur
RIGOT Sébastien, dirigeant
CAUQUIL Stéphane, capitaine

Pour A.S. NEYDENS :

Le président ou son représentant
DEHAINE Gauthier, délégué
GUY Jean Pierre, éducateur
TAOUAHRIA Abderrahim, dirigeant
MBAMA ESSOMBA Pierre, capitaine
SEJDIU Arianit, joueur n°1

Dossier n° 23 – 397/50337-1 :

Match n°20641726 du 11/11/2018 – Seniors D3 –
Poule B
A.S. PREVESSIN-MOENS – F.C. FORON II
Sont convoqués le lundi 21/01/2019 à 20 hrs.

L'arbitre :

YORUKER Omer

Pour A.S. PREVESSIN-MOENS :

Le président ou son représentant
GALLET Bernard, arbitre assistant
PIERELLA Umberto, délégué
SCHULLER Sébastien, éducateur
KAPLAN Erkan, capitaine

Pour F.C. FORON II:

Le président ou son représentant
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant
Mr X, éducateur
NAVILLE Nicolas, capitaine

Dossier n° 25 – 399/51459-1 :

Match n°20650367 du 18/11/2018 – Seniors D5 –
Poule D
C.O. CHAVANOD II – F.C. FORON III
Sont convoqués le lundi 28/01/2019 à 20 hrs.

L'arbitre :

VACHERAND GRANGER Johan

Pour C.O. CHAVANOD II :

Le président ou son représentant
MUGNIER Philippe, arbitre assistant
LUCAS Adrien, délégué
HOUDART Romain, éducateur
MOREL Jean Luc, assistant
ROUYER Mickaël, capitaine
MARQUES Dilan, joueur n°3

Pour F.C. FORON III:

Le président ou son représentant
EL BOUGRINI Rachid, arbitre assistant
ACHOUR Malik éducateur
GHERBI Mohamed, assistant
EL MASOUDI Youssef, capitaine
AFFATACH M'hamed, joueur n°6
LAHIOUEL Fatah, joueur n°8
DINCER Dilhan, joueur n°10
SAHIN Ilker, joueur n°13

Dossier n° 26 – 399/50065-1 :

Match n°20641402 du 25/11/2018 – Seniors D1
A.S. ST GENIS-FERNEY-CROZET – F.C.
BALLAISON
Sont convoqués le lundi 04/02/2019 à 20 hrs.

Les arbitres :

SAHRAOUI Ramdane
FOURNIER Pascal
TEIMA Hedy

Pour A.S. ST GENIS-FERNEY-CROZET :

Le président ou son représentant
MASSON raymond, délégué
CHARANCE Luc, éducateur
GAIDI Salah, capitaine
FOFANA Cheick, joueur n°9

Pour F.C. BALLAISON:

Le président ou son représentant
GRANJUX Noël, éducateur
BRAND Jean Marc, assistant
GASCON Mathieu, capitaine

Dossier n° 28 – 400/50619-1 :

Match n°20642541 du 02/12/2018 – Seniors D4 –
Poule C -
C.S. MEGEVE – F.C. CARROZ D'ARACHES
Sont convoqués le lundi 11/02/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

BESSA Sid Ali

Pour C.S. MEGEVE :

Le président ou son représentant
BERNET Kenzo, délégué
SOCQUETCLERC Fabien, arbitre assistant
LONNOY Olivier, éducateur
VETTIER Guillaume, joueur n°9 et capitaine

Pour F.C. CARROZ D'ARACHES :

Le président ou son représentant
ROBERT Jack, arbitre assistant
MIRANDA Domingos, éducateur
MOUNIER Gaspard, joueur n° 8 et capitaine



CONVOICATIONS CONFRONTATIONS

Dossier n° 3 – 396/52326-1 :

Match n°20641983 du 04/11/2018 – Seniors D3–
Poule B

F.C. CESSY-GEX – F.C. FRANGY

ATTENTION : CHANGEMENT D'HEURE

Sont convoqués le lundi 04/02/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

SETTI Outman

Pour F.C. CESSY- GEX :

Le président ou son représentant
NAESSENS Hugo, arbitre assistant

BESSION Ludovic, délégué

PEYRAT Yann, éducateur

BERNARD Julien, dirigeant

BIGUET Valerian, capitaine

LOUE Richard, joueur n°9

Pour F.C. FRANGY :

Le président ou son représentant

GAUTIER Éric, arbitre assistant

BOYMOND William, éducateur

GREGOIRE Andréa, capitaine

Dossier n° 4 – 397/50205-1 :

Match n°20641730 du 11/11/2018 – Seniors D2–
Poule B

C.S.A. POISY – E.S. VALLEIRY

Sont convoqués le lundi 21/01/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

BENZEKRI BENALLOU Moustapha

Les arbitres assistant

THOMAS Valentin

COGNE Antoine

Pour C.S.A. POISY :

Le président ou son représentant

LEBLONDEL Alain, délégué

ASSOUS Julien, éducateur

DUCRUET Patrice, dirigeant

GUERILLOT Adrien, capitaine

Pour E.S. VALLEIRY :

Le président ou son représentant

DEGORNET Sandrine, présidente

SEBASTIANI Mark, éducateur

CARCHEDI Fortunato, dirigeant

NOUVELLE Jérémie, capitaine

MATHIEU Guillaume, joueur n°1

Dossier n° 5 – 401/53428-1 :

Match n°20859129 du 27/11/2018 – U15 – Féminines
D1 – Poule B

F.C. CLUSES – Ent. AYZE/VOUGY/AMANCY

Sont convoqués le lundi 28/01/2019 à 19 hrs.

Représentant de la Commission Féminine :

David LOPEZ

L'arbitre :

BRACQ Caroline (F.C. CLUSES)

Pour F.C. CLUSES :

Le président ou son représentant

ROUAISSIA Jami, éducateur

METIER Pascal, dirigeant et arbitre assistant

Pour Ent. AYZE/VOUGY/AMANCY :

Le président ou son représentant

BADIN Amandine, éducatrice

BRIDIER Virginie, dirigeante

TAVERNIER Marc, arbitre assistant

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jean-Michel BAULMONT

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT

Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante :
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

La boîte mail sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr étant supprimée.

Utilisation de la boîte mail officielle du club exclusivement.

Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence. Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées.

Merci d'avance.



AMENDES FMI

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

- 1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,
- 2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».
- 3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

D1

REIGNIER 1 – AMBILLY 1 se jouera le 17/02/2019

D4 Poule A

AMPHION 3 – CHAMPANGES 1 se jouera le 03/03/2019

D4 Poule B

FILLINGES 2 - ESCO 2 se jouera le 03/03/2019

D4 Poule D

CERNEX 2 – AMANCY 2 se jouera le 03/03/2019

PERS JUSSY 1 – VUACHE 1 se jouera le 03/03/2019

BEAUMONT COLLONGES – ANNECY PORT se jouera le 03/03/2019

D5 Poule A

LEMAN PRESQU ILE 2 – EVIANC FC 2 se jouera le 03/03/2019

REIGNIER 3 – EVIAN FC 2 se jouera le 14/04/2019

D5 Poule C

CHALLEX 2 – VIRY 2 se jouera le 10/03/2019

D5 Poule D

AMANCY 3 – PRINGY 3 se jouera le 10/03/2019

D5 Poule F

MARCELLAZ ALB 2 – THONES 2 se jouera le 03/03/2019

SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2019



COMMISSION DE FORMATION

Président : Jean-Denis ROUX

SESSIONS DE FORMATION

4 sessions de formation des Dirigeants seront mises en œuvre pendant cette trêve hivernale.

- FORMATION PRESIDENT(E) – Vendredi 8 février de 19h00 à 21h00
- FORMATION SECRETAIRE – Samedi 9 février de 9h00 à 11h00
- FORMATION TRESORIER(E) – Samedi 9 février de 9h00 à 11h00
- FORMATION DELEGUE(E) – Samedi 16 Février de 9h00 à 11h00

Merci d'adresser un message à jeandenisroux@icloud.com pour inscrire les participants de votre club, en précisant la session concernée. Un accusé de réception vous sera retourné.

Ces formations se dérouleront dans les locaux du District de Haute Savoie/Pays de Gex.

NOTE : L'effectif par session devra être d'au moins 5 personnes pour qu'elle soit effective.

COMMISSION DES COUPES

Président : Pierre BERNARD

COUPES DE DISTRICT

Fin de première partie de saison pour les Coupes. Les mauvaises conditions ne vous auront pas rebuté et nous vous en remercions. Les Seniors et U15 2ème niveau joueront les cadrages le dimanche 03 mars. Les tirages seront en ligne courant janvier.

Les 8ème de finale se déroulant en avril, les tirages se feront après les résultats des cadrages, début mars.

Les Membres de la Commission vous souhaitent de belles et de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.



COUPE DE FRANCE

L'aventure s'arrête là pour CLUSES SCIONZIER en Coupe GAMBARDELLA. Félicitations à tous pour vos parcours respectifs.

Les Féminines de CHILLY et CROIX SAVOIE AMBILLY se sont qualifiées pour les 16^{ème} de finales de la Coupe de France Féminines. La Commission vous félicite et vous souhaite bonne chance pour vos matchs qui se joueront le 06 janvier.

COMMISSION TECHNIQUE

Co-Présidents : Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY

DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

U7 :

22.09 : Carroz - Amphion
 06.10 : Annecy le Vieux
 10.11 : Meythet - Ht Rhone - Sauverny
 17.11 : Leman
 24.11 : Epagny - Gavot - St Jeoire La Tour

U9:

22.09 : Prevessin - St Jeoire La Tour – Vougy
 29.09 : Viry - Aravis
 06.10 : Thonon Evian FC - Marcellaz - Chavanod - St Jeoire la Tour - Ambilly F - Vougy - Ht Giffre - St Pierre
 13.10 : Ht Giffre 3 - Anthy Margencel 1 – Arthaz 1
 10.11 : Valleiry 1 - St Pierre 1 - Bonneville 3 - Mt Blanc PSG 4 - Marcellaz 1
 17.11 : Gavot 4 - St Cergues 1 - Arthaz 1 - Sallanches - Lanfonnet 1 - Dingy 1 - GFA1 - Epagny 1 – Prevessin 1
 24.11 : Esco 1 - St Genis Ferney Crozet 1 – Prevessin 2 - Divonne 4 – Marcellaz 1 - Pers Jussy 1 – Thonon Evian FC 5 - Amphion - Leman – Bonneville 1 – Vougy 1 – Sallanches 4
 01.12 : Frangy 1 – Annemasse Gaillard 1 - St Jeoire la Tour – Arthaz 1 - Vuache 1 - Cessy Gex 1 - 1 – ESCO 4 - Ht Giffre 1 – Bonneville 3

U11

15.09 : Viuz - Viry - E.S.C.O
 22.09 : Vétraz – St Jeoire la Tour – Viuz – Cernex – Foot Sud Gessien
 29.09 : Thônes – Cran - Arthaz – Cluses FC – Foron – Ht Giffre – Mt Blanc Passy – Foot Sud Gessien – Morzine
 06.10 : Annecy le Vieux – Lac Bleu – St Jeoire-La Tour - Haut Giffre – Vougy – Foot Sud Gessien - Perrignier
 13.10 : Lanfonnet - Viuz - Foron - Bonneville - Foot Sud Gessien - Anthy/Margencel

FESTI-FOOT :

Il est possible pour les clubs de faire part de leur choix quant à la ½ journée de participation (matin ou après-midi) dans la limite des places disponibles (mail à l'adresse sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr uniquement)

Une fois les répartitions effectuées ci-dessous, il reviendra aux clubs de s'arranger entre eux pour inverser leur ½ journée de présence.

Pour rappel, seuls les u9 (2^{ème} année) sont invités à participer aux Festi-Foot.

16.03 : Châble
 23.03 : Fillinges
 06.04 : Thonon



04.05 : Secteur Bonneville
11.05 : Chavanod

PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL MASCULIN

U13 (génération 2006) - U14 (génération 2005) - U15 (génération 2004)

Vous trouverez l'ensemble des informations (sites, listes ...) sur le site internet du District partie technique – détection - sélection.

COMMISSION FÉMININE

Présidente : Claude GRANGE

MATCH DU WEEKEND DU 20 ET 21/10/2018

U15 Poule A

- Lanfonnet2 – Foot Sud (en attente de feuille de match)

MATCH DU WEEKEND DU 17 ET 18/11/2018

U18F Poule A

- Pers Jussy – Meythet/Annecy 2 (en attente de feuille de match + constat d'échec)

MATCH DU WEEKEND DU 24 ET 25/11/2018

U18F Poule A

- Sillingy – Thônes (en attente de Feuille de match + constat d'échec)

MATCH DU WEEKEND DU 1 ET 2/12/2018

U18F Poule A

- Thônes – Seynod (en attente de Feuille de match + constat d'échec)

COUPE DÉPARTEMENTAL FUTSAL SENIORS F

Dimanche 27 janvier 2018 (toute la journée)

Le District Haute Savoie Pays de Gex organise pour toutes les équipes seniors Féminine la finale futsal au gymnase des sœurs blanches. (RUE DES SŒURS BLANCHES - 74000 ANNECY)



Condition d'engagement et de participation :

- Equipe de niveau départemental ou en création (joueurs(es) licenciés FFF)
- Engagement possible de 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 8 équipes d'inscrites pour maintenir la compétition
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/eTaKcdiS9d7o3JRL2>

Equipes Inscrites:

Ayze 1 – Ayze 2 – Thonon 1 – Thonon 2 – Cheran 1 – Cheran 2 – Douvaine – Chilly – Sillingy – Cessy Gex

COUPE DÉPARTEMENTAL INDOOR U15F ET U18F

Dimanche 10 février 2019 (de 14h à 18h)

Le District Haute Savoie Pays de Gex propose et organise pour toutes les équipes U15 et U18 Féminine la finale INDOOR au complexe INDOOR de VILLE LA GRAND.

Condition d'engagement et de participation :

- Equipe existante ou en création (joueuses licenciées FFF)
- Engagement possible de 2 équipes de 8 joueuses maximum par club
- Minimum 6 équipes d'inscrites pour maintenir la compétition et maximum 10 par catégorie
- Frais d'inscription 45€ (Cette somme apparaîtra sur votre prochaine facture)

Inscription en cliquant sur le lien ci-contre : <https://goo.gl/forms/hbOSkAxGHYmq48XU2>

Equipes U15F Inscrites:

Anney/Meythet 1 – Anney/Meythet 2 – Cheran – Sillingy – Douvaine

Equipes U18F Inscrites:

Anney/Meythet – Cheran – Sillingy – Concordia 1 – Concordia 2 - Douvaine – Oyonnax

COUPE U18F ET SENIORS F

Toutes les équipes engagées en championnat sont automatiquement en coupe. Les équipes qui ne désirent pas participer à cette compétition doivent obligatoirement informer le district par mail.



Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la coupe senior féminine :

- **Tirage : Lundi 14 Janvier 2019**
- Tour 1 : Dimanche 3 mars 2019
- Tour 2 : Dimanche 24 mars 2019
- 1/8ème de Finale : Dimanche 14 avril 2019
- **Tirage : Avril 2019**
- ¼ de Finale : Dimanche 5 mai 2019
- ½ finale : Jeudi 30 mai 2019
- Finale : Dimanche 16 juin 2019

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la coupe U18 féminine :

- **Tirage : Lundi 14 Janvier 2019**
- Tour 1 : Samedi 9 mars 2019
- **Tirage : Avril 2019**
- ¼ de Finale : Samedi 13 avril 2019
- ½ finale : Samedi 18 mai 2019
- Finale : Samedi 15 juin 2019

PRATIQUE U15F ET U18F

Dans le cadre des pratiques U15F et U18F, vous devez confirmer votre participation pour la phase de printemps avant le 30 Janvier 2019 en cliquant et en renseignant le lien suivant:

<https://goo.gl/forms/dpWITEPpISqEpcYu1>

COMMISSION FÉMININE

Toutes les personnes désirant intégrer la commission féminine, peuvent le faire en prenant contact avec la présidente de la commission féminine (Claude GRANGE 06 08 91 69 70)



COMMISSION FUTSAL

Président : Pierre BOISSON

COUPE DÉPARTEMENTALE

Pour s'inscrire :

Utiliser le lien disponible sur le site du District => Onglet PRATIQUES => FUTSAL => COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL 2019.

CATÉGORIE U13 :

Date : Samedi 23 Février 2019 au Gymnase Lucien VEYRAT - AMBILLY

Equipes engagées : AMBILLY FJ – AS LAC BLEU – JONQUILLE SPORTIVE REIGNER – AJ VILLE LA GRAND – US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – MARIGNIER SPORTS – FC LA FILIERE – ES LANFONNET – US ANNEMASE GAILLARD – FC VUACHE – ES FILLINGES – CRAN OLYMPIQUE – US DIVONNE – FC CHERAN

PLATEAU COMPLET – INSCRIPTIONS BLOQUEES

CATÉGORIE U15 :

Date : Dimanche 20 Janvier 2019 au Gymnase Le Lion – St GENIS POUILLY

Equipes engagées : ES St JEOIRE LA TOUR - US ANNECY LE VIEUX – AS THONON – CLUSES SCIONZIER FC – US VETRAZ MONTHOUX – AS ODYSSEE – CS CHAMONIX – AS SILLINGY – ASV St GENIS FERNEY CROZET – FC CHERAN – ETS DOUVAINNE LOISIN - ES FILLINGES – US DIVONNE

CATÉGORIE U17 :

Date : Dimanche 3 février 2019 au Gymnase de la Maison des Sports - THONON

Equipes engagées : CLUSES SCIONZIER FC – SS ALLINGES – FC CHERAN – HAUT GIFFRE FC – FC CRANVES SALES - US ANNECY LE VIEUX – ES THYEZ – AJ VILLE LA GRAND

Pour tout renseignement, prendre contact avec Pierre BOISSON - Tél: 06 86 20 25 26

Mail : boisson.p@sfr.fr

Pour les coupes Féminines, se reporter à l'article de la Commission Féminine.

